

MISE EN DEMEURE

Réf : AT/DO29/SDT/DRA/178/2023

MASCARA le : 10.04.2023

ALGERIE TELECOM – SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mascara

Sous-Direction Technique
Département réseaux d'accès

Monsieur le Directeur Opérationnel de Mascara

A Monsieur AIT AMER MEZIANE IBRAAHIM -
Entreprise des Installations téléphoniques
Sise à Cite 94 logts, Bat 15 N° 05 – TIARET.

Objet : Mise en demeure n° 02

PROJET : Travaux de remplacement, réparation et développement du réseau de distribution ODN.

Contrat D'ADHESION : N° 23/2021 du 14.04.2021.

ODS N° : 73/23 du 26/03/2023.

Votre entreprise et mise en demeure de n'avoir pas procédé à l'ouverture de chantier à la cité 96 logts Prommotional DGSN GHRIS malgré que vous été invité pour faire l'ouverture de chantier en date 27.03.2023 et d'être mise en demeure en date du 29.03.2023.

Votre absence, nous incombe un retard considérable, et influe sur nos engagements envers la hiérarchie afin d'achever le projet dans les délais souhaités.

Dans le cas où vous n'auriez pas procédé à l'ouverture de chantier dans les (48) quarante huit heures à compter de la réception du présent avis , Algérie Télécom est contrainte d'appliquer les clauses du cantrat .

Important et particulièrement signalé .

Signé le DOT de Mascara.



BENYAMINA Abdelkrim
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Mascara (1)